



## 17 FÉVRIER GRÈVE ET MANIFESTATION ; TOUTE L'ILE DE FRANCE AU MINISTÈRE !

Jeudi 15 janvier, la grève appelée par nos organisations syndicales a été un franc succès ; plusieurs dizaines d'écoles étaient fermées et plusieurs milliers d'enseignant.es et AESH étaient en grève : pour dénoncer le manque de moyens pour les élèves en situation de handicap de notre département et exiger 3000 AESH pour le 94. Le ministère a reconnu que le diagnostic de nos organisations était réel. Nos revendications sont légitimes !

Pourtant, suite à l'approbation du budget, le ministère annonçait **3256 suppressions de postes d'enseignant.es (1891 dans le 1er degré dont 41 dans le Val-de-Marne 1365 pour le secondaire)** pour la rentrée prochaine. Cela signifie concrètement des centaines de fermetures dans les écoles ! Qu'on se souvienne ; l'année dernière, avec un nombre de suppressions de postes presque 4 fois moins important, le DASEN a prononcé 131 fermetures de classe !

A cela, il faut ajouter **les fermetures de classes engendrées par la mise en place des PAS** (Pôles d'Appui à la Scolarité dont nous demandons l'abandon car ils remettent en cause les missions des RASED, ne répondront pas aux besoins pérennes des élèves et des équipes, et risquent de remettre en cause les prérogatives de la MDPH avec l'objectif de diminuer le nombre de notifications d'AESH) qui se fera sur les moyens du 1er degré. Au niveau national, 1000 postes devront être consacrés à la mise en place de ce dispositif ! Le Recteur et le DASEN ont confirmé lors des CSA- Académique et Départementaux des 5 et 6 février qu'un nombre conséquent de postes seraient pris sur la dotation du département pour ses PAS et engendreraient donc des fermetures supplémentaires.

### Chacun.e comprend les conséquences désastreuses de ce budget pour les écoles de notre département :

- pour les **nombreuses écoles orphelines** qui demandent depuis de nombreuses années à bénéficier de l'ensemble des moyens REP (seuils, décharges de direction et classes dédoublées). Le ministère a publié une liste d'écoles "présentant des difficultés particulières" sur laquelle aucune école du Val-de-Marne ne figure malgré nos alertes.
- Quels recrutements d'AESH pour le Val-de-Marne, avec 1700 postes d'AESH annoncés au niveau national, alors que les besoins de notre seul département sont de **3000 AESH** ? Dans le même temps, le Sénat a refusé toute avancée sur le statut de fonctionnaire pour les AESH avec la bénédiction de notre ministre.

**Impossible d'accepter ce budget destructeur.**

**La quasi-totalité des organisations syndicales de la région parisienne appellent à la grève et à la manifestation au ministère le 17 février.**

**TOUTES et TOUS en grève le MARDI 17 février  
avec tous les collègues d'Ile-de-France !!!**

**Rendez-vous 13h place de la Sorbonne (lieu à confirmer)**

**C'est bien la grève dans l'unité des organisations syndicales, la grève totale pour l'annulation des suppressions de postes pour gagner sur nos revendications qui contraindra le Ministre à reculer. Dès maintenant organisons nous pour la préparer.**

Afin d'organiser la mobilisation pour gagner sur les revendications, nos organisations syndicales invitent les enseignant.es et AESH du 1er degré à mandater des représentant.es dans chaque école pour participer massivement à **l'assemblée départementale intersyndicale le vendredi 13 février de 9h à 12h, à la Maison des syndicats de Créteil, sous forme de RIS** (se rapprocher d'une organisation syndicale), qui permettra de rassembler les revendications, de discuter et décider ensemble des moyens de les faire aboutir. **Les autorisations d'absence sont à envoyer avant le mardi 10 février minuit.**

## **Construisons la grève pour gagner sur nos revendications :**

- L'annulation des suppressions de postes et l'octroi d'une dotation dans le 1er comme dans le second degré permettant de répondre aux revendications des écoles et établissements qui manquent de tout
- Le recrutement d'AESH à hauteur des besoins pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH 94 soient respectées
- La création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B pour ces personnels, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap
- La création massive de postes d'enseignant·e·s spécialisé·e·s à hauteur des besoins de psychologues scolaires, d'infirmier·e·s, de médecins, d'assistantes sociales
- Le respect des orientations dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH
- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ; l'abandon des PAS